

**Zeitschrift:** L'ami du patois : trimestriel romand  
**Band:** 40 (2013)  
**Heft:** 155

**Nachruf:** Hommage à Charles Montandon  
**Autor:** Niggeler, Henri

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*annâie de viâ lo deveindro 23 d'août  
pè St Légier por reindre homâdzo à  
Alfred Cérésolle et Frèderi Mistral,  
lo deveindro 13 de setteimbro à  
l'einmodâie dâo Comptoi Suisse et lo  
dèssando 2 de noveimbro pè Savegnî.*

ans le vendredi 23 août à St Légier en  
rendant hommage à Alfred Cérésolle  
et à Frédéric Mistral, le vendredi 13  
septembre à la cérémonie d'ouverture  
du Comptoir Suisse et le samedi 2  
novembre à Savigny.



Chorale des Picosi  
de Rougemont.  
Photo Jean-François  
Gottraux

## **HOMMAGE À CHARLES MONTANDON**

*Henri Niggeler, bibliothécaire de l'AVAP (VD), le 19.11.2011*

A la Fédération Romande et Interrégionale des Patoisants  
Proposition présentée lors de la séance du Conseil romand, le samedi 19  
novembre 2011 au Buffet de la gare de Lausanne

Le soussigné travaillant, dans le cadre d'une étude sur le patois, sur divers documents d'archives, et particulièrement sur le rapport relatif à la numérisation et la mise en valeur des émissions diffusées par la Radio suisse romande durant 40 ans, a pu constater que du côté des patoisants, à l'époque de la création de ces émissions (dès 1952), le promoteur en fut Henri Kissling (1885-1952), président des patoisants vaudois, mais la cheville ouvrière qui se dépensa sans compter, durant de longues années, en fut Charles Montandon, à l'époque jeune étudiant de l'Université de Lausanne.

Dans ce rapport, l'étude sur les émissions patois de la Radio suisse romande (1952-1992), maintenant conservées sous le titre: Archives sonores des parlers de Suisse romande et des régions voisines, fait ressortir les qualités intrinsèques et la ferveur de Charles Montandon, durant cette période décisive pour le renouveau et le maintien du parler de nos ancêtres.

En effet, dès le printemps 1952, Charles Montandon est actif à procéder à des

enregistrements chez les patoisants, ainsi que dès le mois de septembre au Studio de Radio-Lausanne à la Sallaz. La première émission est diffusée sur les ondes le 8 novembre de la même année. Il participera à toutes les émissions et à leur préparation jusqu'en 1955.

Les premières émissions ne traitaient que du patois vaudois, mais il demandera rapidement à la Direction de Radio-Lausanne, que ces enregistrements soient étendus à l'ensemble de la Suisse romande, ainsi qu'aux régions voisines de la Suisse. Il devra malheureusement cesser sa collaboration à ces émissions de Radio-Lausanne, pour des raisons professionnelles et sa nouvelle prise de résidence à Berne. Il venait d'être nommé rédacteur au siège principal de l'Agence télégraphique suisse.

L'année précédente, il créa un grand Conseil des patoisants romands, qu'il présida dès le 14 mars 1954, Conseil qui est la base de la Fédération actuelle. A ce titre, il organisa la première Fête des patoisants romands, les 29 et 30 septembre 1956, à Bulle.

Sa charge professionnelle le fit démissionner de la présidence de ce Conseil en 1958, mais accepta, sur l'insistante demande du Conseil, d'en conserver la vice-présidence. Il fut alors remplacé à la présidence par Henri Clément de Fribourg.

A part le titre de Mainteneur, qui lui a été décerné en 1955, j'ignore qu'il ait reçu un autre titre honorifique de la part de la Fédération romande et interrégionale des patoisants qu'il mérite à plus d'un titre.

Pour ma part, afin d'honorer ce Mainteneur qui a joué un rôle décisif dans le renouveau des patois des années 1950, je propose au Conseil actuel, que Charles Montandon soit nommé Président d'Honneur de la Fédération Romande et Interrégionale des Patoisants au cours d'une prochaine assemblée du Conseil et que ce titre lui soit décerné au cours de la partie officielle de la Fête internationale des patois en août 2013 à Bulle.

J'ai pu retrouver Charles Montandon. Il s'est retiré et vit à nouveau à Lausanne. Il est actuellement âgé de 81 ans et en pleine possession de ses moyens. Il n'est naturellement pas au courant de ma démarche, ainsi que de cette proposition que j'adresse à vous tous, membres de ce Conseil, en tant que premier interlocuteur.

Cet hommage vise à honorer Charles Montandon, pour la contribution exceptionnelle qu'il a prodiguée aux patoisants romands et des régions voisines, pour l'ensemble de son activité à notre cause et objectifs et qu'elle soit un exemple pour les générations futures de locuteurs de nos vieux langages.

**Ndlr.** M. Charles Montandon est décédé le 11 juillet 2013. Il a reçu à titre posthume le titre de Président d'honneur de la FRIP lors de la Fête de Bulle.